

PROTOCOLE D'UTILISATION DU DOSSIER MÉDICAL PAPIER AU DOMICILE DU PATIENT

- Utilisation par tout professionnel de santé (médical et paramédical) impliqué dans le soin au domicile du patient.
- Les professionnels de santé peuvent consulter le dossier au domicile pour tracer le parcours de santé du patient et identifier les intervenants.
- C'est un dossier qui regroupe l'ensemble des documents existants du patient à son domicile.

Les objectifs :

- Maitriser la coordination et le partage d'information entre l'ensemble des intervenants notamment à domicile
- Favoriser l'interconnaissance des intervenants
- Faciliter le suivi du patient
- Apporter un soutien aux professionnels de santé du premier recours (médecin traitant, médecin de garde, pharmacien, infirmier) et aux dispositifs de coordination avec un dossier médical simplifié

Les publics cibles :

- Patient complexe nécessitant un suivi au domicile
- Patient dépendant, porteur de pathologie chronique nécessitant un suivi au domicile
- Patient âgé nécessitant un suivi au domicile

Le document peut être rempli par :

- **Le médecin traitant** s'engage à prendre le temps de remplir le dossier. Il s'engage à archiver le dossier à la fin de la prise en charge et à s'assurer de sa tenue.
- **L'infirmier libéral** : s'engage à prendre le temps de remplir le dossier. Il s'engage à archiver le dossier à la fin de la prise en charge et à s'assurer de sa tenue.
- **L'infirmier d'un dispositif de coordination** : s'engage à prendre le temps de remplir le dossier. Il s'engage à archiver le dossier à la fin de la prise en charge et à s'assurer de sa tenue.

Informations :

Protocole fait le 18 novembre 2021

Référent du protocole : Mme KUL Nursen, nursen.kul@ptaoceane.fr

Réévaluation du protocole pour juin 2022

PROTOCOLE D'UTILISATION DU DOSSIER MÉDICAL PAPIER AU DOMICILE DU PATIENT

LE CONTENU DU DOSSIER

Le support :

- Ce dossier se présente sous la forme d'un trieur, composé de 12 compartiments. De format A4, il est idéal pour insérer des documents relatifs au patient. Quelques feuilles blanches seront disponibles pour des éventuelles annotations.
- Sur la première de couverture, il existe une étiquette blanche pour écrire le nom, le prénom et la date de naissance du patient.
- Etant donné que la première de couverture est transparente, possibilité d'insérer le **passé sanitaire** du patient.

Consentement du patient :

- Une **autorisation écrite est signée** par le patient afin qu'il soit informé du contenu du dossier médical et qu'il accepte que celui-ci soit présent à son domicile. En cas d'incapacité à signer, une personne de confiance est autorisée à signer le document à sa place.

Fiche de renseignement :

- Cette fiche doit être remplie de façon la plus complète possible.
- Les intervenants doivent s'assurer que les éléments les concernant sont correctement remplis.

Antécédents :

- Cette fiche retrace l'ensemble des antécédents du parcours du patient. Il est nécessaire que les éléments soient correctement remplis.

Observations :

- La feuille d'observation peut être remplie par **tout intervenant médical** ou paramédical, après avoir précisé la date, le nom de l'intervenant et sa fonction. Le but est d'améliorer les transmissions entre les intervenants.

Actualités :

- Un calendrier annuel est présent sous format recto/verso. Vous pouvez insérer les informations sur le patient.

Prescriptions :

- Au sein de cette partie, vous pouvez déposer les ordonnances de traitement, d'examen et d'autres prescriptions utiles pour le suivi du patient. L'ordonnance de traitement est mise à jour par le médecin.

Courrier :

- Insérer l'ensemble courrier d'adresses et de comptes rendus.

Biologie :

- Déposez ici, l'ensemble des analyses concernant le patient de façon. Le médecin s'assure du contenu.

Imagerie :

- Insérer l'ensemble des imageries du patient. Le médecin s'assure du contenu.

Suivi IDE :

- Compléter les **fiches de suivi glycémie, de pansement, de diagramme IDE & fiche INR.**

Bon de transport :

- Insérer les bons de transport des patients.

Pallia :

- Une **fiche urgence pallia** se trouve à cet emplacement en cas de besoin.

Protocole :

- Présence du protocole d'utilisation

PROTOCOLE D'UTILISATION DU DOSSIER MÉDICAL PAPIER AU DOMICILE DU PATIENT

LA SIGNALÉTIQUE A PROPOS DU DOSSIER

La signalétique du dossier

Afin de mettre au courant l'existence de ce dossier auprès des professionnels gravitant autour du patient, nous vous invitons à utiliser :

- **Une vignette sur le verso de la carte vitale** du patient afin d'avertir les professionnels de santé que le patient bénéficie d'un dossier.

Nous invitons le professionnel de santé qui complète ce dossier, de déposer cette vignette au dos de la carte vitale.



- **Un magnet sur le frigo** du patient afin de préciser l'emplacement du dossier chez le patient.

Grâce à un petit post-it au dos du magnet, vous pouvez décrire l'endroit du dossier.



Identification des professionnels de coordination !

Afin de mettre au courant l'existence d'un suivi par un dispositif de coordination, nous invitons les professionnels de coordination à déposer la vignette appartenant à votre entité sur la première de couverture du patient.

Il existe deux vignettes ; la PTA Océane et le réseau Respect Géronto



PROTOCOLE D'UTILISATION DU DOSSIER MÉDICAL PAPIER AU DOMICILE DU PATIENT

AUTRES ÉLÉMENTS IMPORTANTS

L'articulation avec Idomed :

La PTA Océane, le réseau Respect, la MAIA et le CLIC sont équipés de la solution Idomed.
Aussi, plus de 500 professionnels de santé sont équipés par la solution Idomed.

- **A la création d'un dossier papier :**
 1. Ouvrir une discussion avec le **nom et prénom du patient** sur Idomed
 2. Inviter les professionnels de santé gravitant autour du patient dans la discussion
 3. Photographier la « **fiche de renseignement** » remplie
 4. Insérer la photo au sein de la discussion
 5. Inclure cette photo également dans le logiciel métier et/ou DMP

En cas de surcharge du dossier :

- Il est conseillé de remettre aux proches, à la famille, l'ensemble des documents encombrant le dossier.

En cas de décès du patient :

- Il est conseillé de remettre aux proches, à la famille, l'ensemble des documents relatifs au patient. Ainsi, le professionnel de santé est chargé de réutiliser ce dossier pour un autre patient.

Processus de déploiement :

- Pour la première phase de déploiement, les villes concernées sont : la ville du Havre et sa première couronne.
- *Les communes sont : Le Havre, Saint Adresse, Harfleur, Montivilliers Epouville, Fontaine la Mallet, Fontenay, Octeville sur Mer et Gonfreville-l'Orcher.*



Pour commander les dossiers :

Ces dossiers sont **gratuits** sur commande.

- Pour commander, il vous suffit d'envoyer un mail à l'adresse : contact@ptaoceane.fr
 - **En précisant :**
 - Nom, prénom, adresse d'exercice, quantité de dossiers souhaités